



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT 2020/878/EU DE LA COMMISSION (REACH)

SWISSINNO & inno VESPATTRACT Piège à Guêpes,
VESPATTRACT Appât pour piège à Guêpes

Validité EU, CH, NO
Date d'impression 01.01.2025
Date de révision 21.02.2025
version V25 FR

01 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit SWISSINNO & inno VESPATTRACT Piège à Guêpes, VESPATTRACT Appât pour piège à Guêpes

Code produit: UFI: 2CTE-ADYH-QG15-V56K
1340000, 1341000, 1349000, 1400000, 2120000, 2122000, 2123000, 2125000, 2127000,
2129000, 2130000, 2132000, 2135000, 2136000, 2139000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Attracteur pour piège à guêpes, produit biocide PT 19. Usage professionnel, usage grand public

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité SWISSINNO SOLUTIONS AG
Rosenbergstrasse 36

Téléphone 9000 St. Gallen
Fax Switzerland
E-mail +41 71 223 40 16
+41 71 223 40 24
quality@swissinno.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence France Centre d'Urgences Anti Poison Tel +33 (0)1 40 05 48 48
Suisse Centre Tox Tel 145
Belgique Centre Anti-Poisons +32 70 245 245

02 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]Mélanges/Substances: FDS EU 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830, 2020/878 (Annexe II de REACH)

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement: A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2 Éléments d'étiquetage Aucun
conformément au règlement (EC 1272/2008) (CPL):

Mention d'avertissement -



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT 2020/878/EU DE LA COMMISSION (REACH), SWISSINNO & inno VESPATTRACT Piège à Guêpes, VESPATTRACT Appât pour piège à Guêpes

Mentions de danger -
Conseils de prudence pertinents P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB. Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiées(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

03 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Description	No. CAS	No. CE	Concentration	Classification	SCL ATE
D-Fructose	57-48-7	200-333-3	51%	Non classé	see 11.1.1
Acide acétique	64-19-7	200-580-7	9%	Flam. Liq. Non classé, Skin Corr. 1A, H314 Limites de concentration spécifiques: (10 ≤ C < 25) Eye Irrit. 2, H319 (10 ≤ C < 25) Skin Irrit. 2, H315 (25 ≤ C < 90) Skin Corr. 1B, H314 (90 ≤ C < 100) Skin Corr. 1A, H314	

Informations complémentaires : Le libellé des avertissements de danger répertoriés se trouve au chapitre 16.

04 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation Faire respirer de l'air frais.
Contact avec la peau Rincer à l'eau avec du savon.
Contact avec la yeux Rincez abondamment les yeux à l'eau. Consultez un médecin en cas de plaintes.
Ingestion Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin si vous vous sentez mal.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Traitement symptomatique

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Si vous vous sentez mal, consultez un médecin.

05 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau, CO2, poudre extinctrice, mousse



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT 2020/878/EU DE LA COMMISSION (REACH), SWISSINNO & inno VESPATTRACT Piège à Guêpes, VESPATTRACT Appât pour piège à Guêpes

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

06 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Eviter le contact avec la peau et les yeux. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres sections Aucun

07 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucun

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Lutte contre les guêpes à l'extérieure.

08 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle Acide acétique
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL), COMMISSION DIRECTIVE (EU) 2017/164:
IOEL TWA 25 mg/m³, 10 ppm
IOEL STEL 50 mg/m³, 20 ppm

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Aucun

Mesures générales de protection et d'hygiène Aucun

Protection respiratoire Aucun

Protection des mains Aucun

Protection des yeux /du visage Aucun



Protection de la peau Aucun

Contrôles d'exposition liés à la
protection de l'environnement Aucun

09 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Seuil olfactif appât liquide

Aspect Rose

Odeur caractéristique, vinaigre.

Point de fusion/point de
congélation non applicable

Point initial d'ébullition et intervalle
d'ébullition non applicable

Inflammabilité Aucun

Propriétés explosives Aucun

Point d'éclair non applicable

Température d'auto-inflammabilité non applicable

Température de décomposition non applicable

pH appât ph 3-3.2

Viscosité inconnu

Solubilité soluble dans l'eau

Coefficient de partage n-
octanol/eau inconnu

Pression de vapeur non applicable

Densité relative pas disponible

Caractéristiques des particules non applicable

9.2 Autres informations

-

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité Stable dans les conditions normales d'emploi.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT 2020/878/EU DE LA COMMISSION (REACH), SWISSINNO & inno VESPATTRACT Piège à Guêpes, VESPATTRACT Appât pour piège à Guêpes

<u>10.2 Stabilité chimique</u>	Stable aux températures normales.
<u>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</u>	aucun
<u>10.4 Conditions à éviter</u>	Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
<u>10.5 Matières à éviter</u>	Agent oxydant. Agents réducteurs.
<u>10.6 Produits de décomposition dangereux</u>	Peut se décomposer à haute température en libérant : Oxydes de carbone (CO, CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

11.1.0 Toxicité aiguë	Non classé acide acétique: LD50 oral rat 3310 mg/kg de poids corporel Animal, LD50 oral souris 4960 mg/kg de poids corporel Animal
11.1.1 Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non sensibilisant.
11.1.2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non sensibilisant.
11.1.3 Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant.
11.1.4 Mutagénicité sur les cellules germinales	Non sensibilisant.
11.1.5 Cancérogénicité	Non sensibilisant.
11.1.6 Toxicité pour la reproduction	Non sensibilisant.
11.1.9 Danger par aspiration	Non sensibilisant.
<u>11.2 Indication des autres dangers</u>	Propriétés endocriniennes nocives : aucune

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations écologiques relatives aux ingrédients

Écotoxicité	Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
--------------------	---



FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT 2020/878/EU DE LA COMMISSION (REACH), SWISSINNO & inno VESPATTRACT Piège à Guêpes, VESPATTRACT Appât pour piège à Guêpes

12.1 Toxicité	<p>Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.</p> <p>Acide acétique:</p> <p>CL50 - Poisson [1] > 1000 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)</p> <p>CL50 - Poisson [2] > 300,82 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)</p> <p>CE50 - Crustacés [1] > 1000 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna</p> <p>CE50 - Crustacés [2] > 300,82 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna</p> <p>CE50 72h - Algues [1] > 1000 mg/l Test organisms (species): Skeletonema costatum</p> <p>CE50 72h - Algues [2] > 300,82 mg/l Test organisms (species): Skeletonema costatum</p>
12.2 Persistance et dégradabilité	pas d'infos disponibles
12.3 Potentiel de bioaccumulation	pas d'infos disponibles
12.4 Mobilité dans le sol	pas d'infos disponibles
12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	pas d'infos disponibles
12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne	Aucun
12.7 Autres effets nocifs	aucun

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
--	---

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	non applicable
Transport par route. ADR/RID (2008/68/EC)	non applicable
Transport par chemin de fer. RID (2008/68/EC)	non applicable
Transport par mer. IMDG	non applicable
14.1 Numéro ONU	aucun
14.2 Nom d'expédition	non applicable

14.3 Classe de danger pour le transport Pas de matières dangereuses

14.4 Groupe d'emballage non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI non applicable

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Législation Européenne UE:
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)
 Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)
 Règlement (UE) n ° 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides:
 Ce produit contient des produits biocides
 Type de produit (Biocide): 19 - Répulsifs et appâts
 Numéro d'autorisation: EU-0027083-0003

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

16 AUTRES DONNÉES

Texte intégral des phrases H et EUH	Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 Flam. Liq. Non classé: Liquides inflammables Non classé H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Corr. 1A: Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1A Skin Corr. 1B: Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Phrases S	P102 Tenir hors de portée des enfants.
Les conseils relatifs à la formation	pas nécessaire
Les restrictions d'emploi recommandées	Attention: Les guêpes vivants infligent des piqûres très douloureuses qui peuvent être mortelles si vous êtes allergique.
Les autres informations	Ne pas placer le piège à proximité de nids d'espèces d'insectes non ciblés. DENEIGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 453/2010 du Parlement Européen et du Conseil. Utilisez les biocides et les pesticides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Les ajouts, les suppressions ou les modifications sont indiquer par * à la droite de la page.